

**EVIDENCE**

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Thursday, October 19, 1989

• 0944

**The Chairman:** We have a quorum. We shall resume consideration of Bill—

**Mr. Simmons (Burin—St. George's):** I have a point of privilege, Mr. Chairman. I was in Newfoundland yesterday, participating in the hearings of the finance committee on the GST. I would have liked to have been here for the meeting but could not be for that obvious reason. I became aware of a notice around 9.15 this morning that there was a meeting at 9.30 this morning. Mr. Chairman, get real, get real. I have heard of railroads, I have heard of railroading, but at least do it with some finesse. I say to the Tories around here, do it with some finesse.

• 0945

I submit, Mr. Chairman, first of all the motion yesterday was passed late in the day, at 5.30 p.m., I understand, stipulating 11 a.m. To begin with—and I am checking with my colleague on the committee, Mr. Hopkins—I was informed 10 minutes before this meeting that it was his understanding the meeting was taking place at 11 a.m. because that is what was decided yesterday. I got the notice in my office at 9.15. Now, I do not say it arrived then; it arrived overnight, obviously.

I was at a function this morning in the building at 8 a.m., and got to my office at 9.15 a.m. The notice had not arrived by the time my staff left at 6.30 yesterday evening. I got the notice this morning at 9.15 a.m. Whether I got it at 8 a.m. or 9.15 a.m., the point stands, that I, as a member of this committee, did not get adequate notice, and that somebody obviously changed the time after the motion was put down—it would seem.

I understand what the majority are up to, and the majority will have their way, but I appeal to them to do it at least in a clinically decent fashion. I would submit to you that this meeting is not properly constituted at all, and I submit to you that the appropriate thing for you to do would be to leave the Chair. If we are going to do our job here reporting this bill, we ought to be given proper time. Had I been here yesterday, I would have spoken to that issue.

I realize the committee has decided on that, and I will deal with that issue elsewhere because that is another affront to the whole system. There are people here who would like to hear both sides of the issue, who would like to respond to concerns of Canadians who are concerned about the safety of the some of the issues involved here.

**TÉMOIGNAGES**

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le jeudi 19 octobre 1989

**Le président:** Nous avons le quorum. Nous allons reprendre notre étude du projet de loi. . .

**M. Simmons (Burin—Saint-Georges):** Je soulève une question de privilège, monsieur le président. J'étais à Terre-Neuve hier pour participer aux audiences du Comité des finances sur la TPS. J'aurais voulu être présent pour la réunion, mais cela m'a évidemment été impossible. Ce n'est qu'à 9 h 15 ce matin que j'ai appris qu'il y avait une réunion prévue à 9 h 30. Cela m'enrage, monsieur le président. D'un côté, les chemins de fer en prennent un coup, de l'autre le gouvernement nous impose sa politique d'une main de fer, parfait, mais au moins mettez-y les formes. C'est ce que je dis aux Conservateurs, au moins mettez-y les formes.

Monsieur le président, tout d'abord, la motion prévoyant une réunion à 11 heures aujourd'hui a été adoptée en fin d'après-midi hier, à 17 h 30. Je vérifie auprès de mon collègue, M. Hopkins, qui est membre du Comité, mais il m'a dit dix minutes avant le début de la réunion qu'il avait compris que la réunion ne devait commencer qu'à 11 heures. J'ai reçu l'avis de convocation dans mon bureau à 9 h 15. Je ne prétends pas qu'il ne soit arrivé qu'à ce moment-là. Il est évident que l'avis est arrivé pendant la nuit.

J'assistais à une réunion à 8 heures ce matin dans cet immeuble, et je suis arrivé à mon bureau à 9 h 15. L'avis de convocation n'était pas arrivé à 18 h 30 hier, lorsque mon personnel est parti. J'ai reçu l'avis de convocation ce matin à 9 h 15. Que je l'aie reçu à 8 heures ou à 9 h 15, le fait est qu'en tant que membre du Comité, je n'ai pas eu suffisamment de préavis. De plus, il semble que quelqu'un a changé l'heure de la réunion après l'adoption de la motion.

Je comprends très bien ce que fait la majorité, et la majorité va imposer sa volonté, mais je lui demande de procéder correctement au moins. Je vous suggère que la réunion n'a pas été convoquée comme il fallait et que par conséquent vous devriez démissionner comme président. Si le comité va faire son travail et faire rapport du projet de loi, il faut qu'il ait le temps nécessaire pour le faire. J'aurais parlé de cette question hier si j'avais été présent.

Je sais que le comité a déjà pris une décision à ce sujet, et je vais aborder cette question à un autre moment, car il s'agit d'un autre abus du système. Certains des membres du Comité aimeraient entendre plus d'un son de cloche, et aimeraient pouvoir répondre aux Canadiens qui s'inquiètent pour la sécurité. Ces Canadiens ne peuvent